Mairie de GOSNE
Place du Calvaire
35140 GOSNE
☎ 02 99 66 32 08
mairie@gosne.fr

34-2026
Nomenclature : 1.7

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 035-213501216-20260402-34_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
27 mars 2026

Date d'affichage
09 avril 2026

L'an deux mille vingt-six,
le 02 avril, à 20h30,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de M. David VEILLAUX, Maire

Étaient présents : MM Veillaux, Gillet, Morin, Le Cuff, Havard, Blot, Serra, Viscart, Aubault, Foliard, Trovalet, Orain, Guérin-Leconte, Charrieau, Boutheloup, Pericot, Minaud, Cervi, Guegan

Nombre de conseillers **Formant la majorité des membres en exercice**
En exercice : 19
Présents : 19
Votants : 19

Gérard SERRA a été élu secrétaire de séance

34-2026 CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

M. le Maire expose que la Commission d'Appel d'Offres (CAO) est chargée d'examiner les offres faites par les candidats à un marché public. L'intervention de la CAO n'est pas obligatoire pour sélectionner des candidats ou attribuer un marché dans le cadre d'une procédure adaptée. En revanche, pour les procédures formalisées elle doit impérativement se réunir.
Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,
Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offres et ce pour la durée du mandat.
Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret, sauf si le Conseil décide à l'unanimité de ne pas y recourir. Il convient de précéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Considérant qu'outre le Maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du Conseil Municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste.

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas procéder au scrutin secret pour les nominations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **FIXE** la composition de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) comme suit :

Commission d'Appel d'Offres	
Président : Le Maire	
Titulaires	Suppléants
HAVARD Thiery	BLOT Didier
MORIN Bruno	GILLET Carole
SERRA Gérard	FOLIARD Christelle

Le Registre dument signé pour copie conforme,
Le Maire, David VEILLAUX



Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 035-213501216-20260402-34_2026-DE